

1963-1988



CO-OP TAXIS — 1963-1978

25 ans d'évolution constante

L'Association coopérative des taxis de Trois-Rivières fête cette année son 25^e anniversaire de fondation. C'est en un peu plus de deux décennies que les 85 membres propriétaires de Co-op taxis de la rue Champflour à Trois-Rivières, ont créé un véritable petit empire du monde du taxi, un modèle pour les autres coopératives en évolution au Québec.

Fondée en 1963, la coopérative qui détient aujourd'hui le monopole, provient d'une idée de Florent Sénéchal, initiateur du projet. A l'époque, la guerre était difficile. Pour M. Sénéchal et neuf autres chauffeurs de taxi de Trois-Rivières, l'idée de fonder une coopérative était excellente.

En coopération, chacun des membres possède sa propre part de l'entreprise. Et cette mise en commun permet de bénéficier par leur plus grand pouvoir d'achat, de divers rabais et services communs.

Ce fût, l'un des premiers systèmes coopératifs à l'époque. Le regroupement permet aux membres de bénéficier des services d'un répartiteur d'appels 24 heures sur 24, moyennant une contribution, (aujourd'hui une part sociale de 91\$ par mois) pour le bon fonctionnement de l'entreprise.

A l'époque, la guerre froide existait entre les différentes compagnies privées. Avec la coopérative, on comptait pas moins d'une quinzaine de postes de taxis dans les villes de Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières.

A ce moment, l'acquisition de concessions permettant de stationner sa voiture de taxi dans les endroits stratégiques, occasionnait de véritables difficultés financières aux petites compagnies privées.

LIGUE DE TAXIS

Le gouvernement, témoin de tous ses problèmes dû s'imposer. Au



Les premières installations de l'Association coopérative de taxis de Trois-Rivières en 1963.



Nous sommes fiers
de participer
à votre
succès

ALARME vol - incendie
CAMÉRA en circuit fermé
INTERCOM résidences et commerces
RADIO-INTERCOM
MUSIQUE D'AMBIANCE
CONTRÔLE D'ACCÈS

APPELEZ
IMMÉDIATEMENT
375-9329
OU VISITEZ
NOTRE SALLE
DE MONTRE

les alarmes
pro-VAC
systèmes de protection
417 Barkoff (Centre 755) Cap-de-la-Madeleine

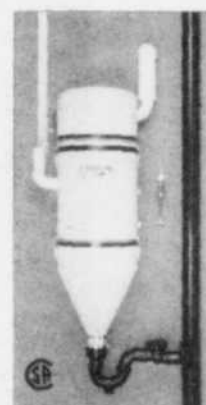
EXTRA
LE PLUS GRAND CHOIX
D'ASPIRATEURS CENTRAUX



Tiger Vac



Moderne 2000



Drain Vac
2002

LES PLUS PUISSANTS
SUR LE MARCHÉ
NORD-AMÉRICAIN

CO-OP TAXIS — 1963-1978

25 ans d'évolution constante

début des années 1970, la Commission des transports du Québec a senti le besoin de créer une ligue de taxis pour chacune des 52 agglomérations québécoises. En fait, l'idée première était de permettre la communication entre les chauffeurs de taxi du même secteur, de la même agglomération.

Ces ligues regroupées dans la Fédération des ligues de taxis du Québec, ont permis aux chauffeurs de communiquer et de commencer à régler leurs différends, d'une autre façon que par la guerre froide.

Dans le même ordre d'idée, cette fédération donnait le pouvoir aux chauffeurs de taxi, de traiter avec le gouvernement. C'était un pas de plus pour solutionner les divers problèmes.

REDORER L'IMAGE

Issus généralement de milieux de toutes sortes, les chauffeurs de taxis étaient vus de façon négative, il y a 20 ans. Pour la coopérative, c'était aussi un autre problème à solutionner, il fallait redorer l'image de ses individus. C'était un travail de longue haleine.

Aujourd'hui, les chauffeurs doivent faire leur preuve avant de prendre le volant d'un taxi. De plus, l'acquisition d'un permis n'est plus aussi facile qu'auparavant, où pratiquement n'importe qui pouvait en acheter un. L'image néfaste que les chauffeurs reflétaient auparavant n'est plus justifiée.

VERS LA VICTOIRE

En 1976, la direction de l'Association coopérative de taxis, sent le besoin de trouver d'autres sources de revenus pour éviter d'augmenter les cotisations mensuelles des membres. Donc, en 1976 alors qu'il ne restait que deux autres postes concurrents dans l'agglomération, la co-op investit 25,000\$ pour l'installation de son propre réservoir à essence.

Deux ans plus tard, le monde du taxi de Trois-Rivières et des environs regroupe deux postes différents: l'Association coopérative et Trois-Rivières taxis (le concurrent). Les investissements de la co-op ont eu raison du concurrent qui dû se rendre à l'évidence... L'association était trop bien implantée, pour être battue.

C'est donc au fil des années, de négociations en négociations, que l'Association coopérative a fait l'acquisition de petits postes pour enfin monopoliser complètement le service de taxi des villes de Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest, à compter de 1978.



Nous reconnaissons sur cette photo, les pionniers de l'Association coopérative de taxis de Trois-Rivières à ses débuts. Ils sont: MM. Grégoire Bernard, Florent Sénéchal, Donat Dupont (assis), Jean Girouard, Jacques Duhaime, Gaston Landry, François Cloutier et Jacques Langevin (debout).



"Nous soulignons avec plaisir l'ouverture de Maxi-Page et leur souhaitons la meilleure des chances..."

MOTOROLA LIMITÉE

Division des Communications



"BRAVO" NUMERIC



**Dessureault
Lemire &
Désaulniers**
comptables agréés

MICHEL DESSUREAULT, c.a.

Rés.: 376-6403

□ 118, Radisson, Trois-Rivières G9A 2C4
□ 78, Place XXI-Mars, Nicolet J0G 1E0
□ 501, Notre-Dame, St-Tite GOX 3H0

(819)374-1535
(819)293-5891
(418)365-7511

BFD

ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE



Banque fédérale de développement
Federal Business Development Bank

Tél. T.-R.: 375-1621 Canada



**Banque
Lloyds**

G. LESSARD
Directeur régional

Banque Lloyds du Canada
1182, rue Royale, CP 725
Trois-Rivières, Qc
G9A 5J3
Tél.: (819) 375-7341

JEAN-NIL HÉON B.A.L.L.L. 

notaire et conseiller juridique

1350, rue Royale, suite 1402, Trois-Rivières
Édifice Place Royale

Tél. bur.: 376-4484



**BERGE HAMEL
PIERRE ROY
JEAN PINARD**

ARPENTEURS-GEOMETRES

5375, rue St-Joseph
Trois-Rivières-Ouest
Québec G8Z 4M5
(819) 374-2431

ENSEIGNES
EMarcoux

FABRICATION
D'ENSEIGNES
LOCATION
D'ENSEIGNES

186, Notre-Dame Ouest, Victoriaville

Tél.: (819) 752-9257

Membre fondateur et chauffeur de taxi:

"La co-op a revalorisé notre image" — Grégoire Bernard

M. Grégoire Bernard, l'un des 10 membres fondateurs de l'Association coopérative des taxis de Trois-Rivières, apprécie la conversation au sujet de la vie des "gars de taxi". Sa fierté bien légitime, s'appuie sur 33 ans d'innombrables heures au volant de ses voitures à parcourir des centaines de milliers de kilomètres.

M. Bernard se souvient de la nécessité de mettre sur pied une coopérative: "Le but principal que l'on a atteint aujourd'hui à 90%, était de revaloriser l'image des chauffeurs. C'était nécessaire parce que les chauffeurs venaient de partout (...); c'était une vraie jungle (...), où il régnait beaucoup de favoritisme. Il fallait avoir plus de discipline et faire moins de faveurs...".

Aujourd'hui "propriétaire-artisan" (dans le langage du métier), M. Bernard conduit son propre véhicule, dans des conditions beaucoup plus avantageuses qu'à ses débuts.

100 à 125 HEURES PAR SEMAINE

Notre chauffeur affirme qu'il devait conduire son véhicule de 100 à 125 heures par semaine, à l'époque, pour réussir à vivre relativement bien (revenu moyen). Aujourd'hui, 60 heures en moyenne hebdomadairement lui offre un revenu intéressant comparable à bien d'autres professions. "Je vis très très bien. J'ai atteint mon but. Je possède ma maison, deux voitures, etc..."

Agé de 58 ans, M. Bernard ne semble pas pressé outre mesure pour atteindre l'âge de la retraite. "Malgré des années difficiles, par des horaires chargés, le métier de chauffeur de taxi offre toute la liberté désirée. Chaque chauffeur demeure entièrement libre de ces horaires de travail".

Dans le cas de M. Bernard, c'est de 10 à 11 heures par jour de 6h30 le matin à 18h le soir qu'il préfère travailler. De même, les fins de semaine, il conduit volontier son véhicule en avant-midi.

LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS...

Pour un grand nombre de clients, sinon la majorité, la pluie et le beau temps demeurent l'entrée en matière inévitable à une conversation avec son chauffeur. Pour ensuite, dévier la conversation sur ses problèmes personnels. "Après avoir parlé de la température, les gens nous racontent leurs problèmes personnels, et parlent de maladies".

M. Bernard considère plusieurs chauffeurs comme des motivateurs. Ces psychologues itinérants respectent pourtant l'état des gens: "J'aime parlé avec les gens, mais je ne jase avec eux que s'ils me parlent".

Mais chaque client n'est pas nécessairement aimable: "Les plus détestables, sont les gens "en boisson" et les personnes frustrées suite à une engueulade avec leur



M. Grégoire Bernard, membre fondateur et chauffeur à l'Association coopérative des taxis de Trois-Rivières.

conjoint ou quelqu'un d'autre". Il y a aussi les clients plus menaçants qui donnent des sueurs froides.

Bien qu'en général la clientèle soit civilisée, le souvenir d'un "hold-up" laisse des traces: "Je me considère chanceux, je n'ai jamais vraiment eu de problèmes, à part quelques mauvais souvenirs, comme lors d'un voyage à Montréal. A cette occasion, j'avais fait le voyage en compagnie de voleurs... Seuls mes employés ont été victimes de vol. La plus récente tragédie remonte à deux ou trois ans lors du décès d'un de nos confrères qui avait reçu une balle alors qu'il était au volant d'un taxi".

Cette tragédie a fait réfléchir plusieurs chauffeurs à propos de la sécurité dans les taxis trifluviens. Mais, il semble que ce ne soit qu'une très malheureuse exception.

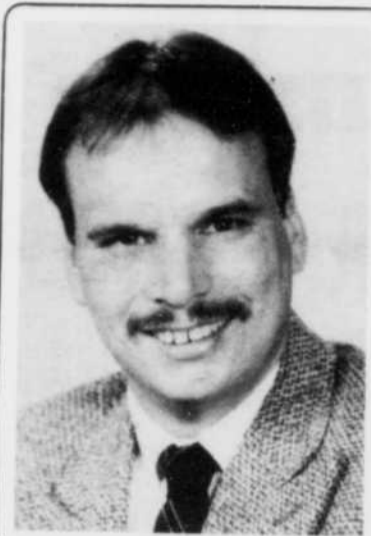
STATISTIQUES À SES HEURES

Statisticien à ses heures, M. Grégoire Bernard adore les chiffres. Quelques papiers accrochés sur son pare-soleil, résument ses dernières statistiques. En voici un bref aperçu:

En 1987, M. Bernard a passé exactement 2,904 heures au volant de son véhicule, pendant lesquelles il a répondu à 5,856 appels, pour un total de 39,569 km ou 23,741 milles.

Les pourboires représentent de 7 à 8% du revenu le jour et de 12 à 15% la nuit. En moyenne, dans son cas, il paye 4,500\$ d'essence, donc approximativement 100\$ par semaine de travail, etc.

Notre chauffeur avoue sincèrement être un "mordu" du taxi. Pour s'être intéressé aux autres regroupements de chauffeurs en province, il tient à préciser que l'association trifluviennne demeure l'une des meilleures associations provinciales.



M. MICHEL LAROUCHE

Félicitations à Taxis Co-op pour la réalisation de son important projet comprenant ses nouveaux locaux, l'ouverture d'un dépanneur et les locaux de la compagnie Maxi-Page. Un projet qui marque la force de la coopération!



RÉALISATIONS COMMERCIALES 1987:

**RÉNOVATION DU
FUTUR SITE BMW
MARINEAU ET LONGVAL**



- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION DE BÂTIMENTS
- SURVEILLANCE DE TRAVAUX
- EXPERTISES TECHNIQUES

DANS LES DOMAINES D'APPLICATION

**RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
PUBLIC
INDUSTRIEL**

RÉALISATIONS RÉSIDENTIELLES



DOMAINE DES PRAIRIES, CAP
10, RUE CHAMPOUX
PRÊTE À ÊTRE HABITÉE
LE 1er JUILLET



DOMAINE DES PRAIRIES, CAP
120, RUE BUISSON
PRÊTE À ÊTRE HABITÉE
LE 1er JUILLET



761, PLACE du GOLF
ST-LOUIS-DE-FRANCE

MICHEL LAROUCHE
761, Place du Golf
St-Louis-de-France
Tél.: 372-0694

**POUR
INFORMATIONS
SUPPLÉMENTAIRES**

ROBERT LAROUCHE
4, rue du Cap
Breakey Ville
Tél.: (418) 832-8652

BRAVO! à la Co-op depuis 25 ans
au service de la population

ÉLOI GUILLEMETTE



Camionneur-
transport général
Déneigement commercial
Entrepreneur paysagiste
Détenteur d'un permis de
transport en vrac
Terre - tourbe - pierre -
gravier - sable -
mousse de tourbe

7398, boul. des Forges,
Trois-Rivières
375-7679

Après 25 ans, vous méritez
bien des félicitations!



**Coffrages
BIONIQUE
Itée**

ENTREPRENEUR EN FONDATION
15495, boul. Bécancour,
Sainte-Angèle-de-Laval, G0X 2H0

Alain Caron
président

Taxis Co-op est en fête...
25 ans d'existence et de nouveaux locaux!

**NICO
MÉTAL INC.**

Denis Bergeron, prop.



Fabrication de pièces métalliques
charpente d'acier - fer ornemental
3855, route Marie-Victorin
Nicolet

(819) 293-6841
(819) 293-6757

C'est le monopole en 1978:

Co-op taxis s'installe à Trois-Rivières pour rester

En 1978, l'Association coopérative des taxis de Trois-Rivières devient la seule entreprise à opérer dans son secteur. C'est donc aujourd'hui, 18 points de service de la co-op que l'on retrouve dans les villes de Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest. L'ensemble comprend une flotte de 87 voitures au total, réparties sur 24 heures, pour desservir la population.

Finie la bataille pour les concessions de stationnement de taxis. Finis les kilométrages "morts" non-payants que l'on devait parcourir pour revenir au seul poste (point de service unique) de la compagnie pour laquelle on travaillait.

Les avantages sont nombreux pour les chauffeurs et la clientèle. Les différents points de service permettent une réponse plus rapide pour les appels. Sur les heures de pointe, plus d'une quarantaine de voiture desservent en même temps, la région concernée.

En 1979, la Commission des transports du Québec gèle le nombre de permis des véhicules. Plus aucun permis de ce type ne fut émis par la suite. En fait, en ce qui nous concerne, l'agglomération délimitée par la Commission, regroupe au total 89 permis dont 87 sont possédés par les membres de la coopérative. Ce qui assure au chauffeur une certaine stabilité du nombre potentiel de clients.

Au Québec, seules deux coopératives occupent le monopole chez elles. Ce sont respectivement celles de Lévis et Trois-Rivières.

NOMBREUX INVESTISSEMENTS

Malgré une opportunité de marché bien établie, l'Association coopérative des taxis de Trois-Rivières ne s'assoit pas sur ses lauriers. L'arrivée de M. Serge Larouche à la direction de la co-op, en octobre 1985, a permis de mettre sur pied d'autres moyens efficaces pour offrir aux membres et à la clientèle en général, de nombreux autres avantages.

Après avoir évalué plusieurs hypothèses, Taxis co-op décide d'ouvrir un dépanneur à l'intérieur de la nouvelle bâtisse de quatre étages et de créer une compagnie de télécommunication.

En décembre 1987, On ouvre alors le dépanneur Maxi 2000 sous la bannière Servi/Express et, le centre Maxi Page 2000. A ce moment, on parle d'un investissement de 1,1 million de dollars. Et une fois le projet complété, ce sera alors au coût de 1,250,000\$ que s'élèvera le projet.

Maxi Page 2000, possédé à 100% par la coopérative, travaille avec des appareils de haute



Mme Lucie Pratte et M. André Doucet, les deux répartiteurs de Co-op Taxis.

technologie. Le dépanneur Maxi 2000, adjacent aux pompes à essence, offre des bas prix intéressants aux membres et à la clientèle, par son grand pouvoir d'achat.

Toujours en constante évolution, l'Association coopérative tente de développer de nouveaux marchés, pour accroître encore sa clientèle. A l'heure actuelle, des chauffeurs offrent leur service pour le transport d'handicapés, de jeunes élèves, de personnes âgées, etc...

Pour Serge Larouche, directeur de Taxis co-op, "l'Association coopérative de taxis bénéficie d'une opportunité certaine; notre monopole est établi et pour longtemps". Notre interlocuteur connaît les forces de son entreprise. Une concurrence potentiel serait inévitablement battue à nouveau par la co-op. En fait, pour lui, tous les avantages acquis au fil des ans, à un aussi bas prix pour les membres, ne peuvent être fournis par une nouvelle entreprise.

LE "LAISSER-ALLER": UN PIÈGE À ÉVITER

Le directeur est bien conscient du "laisser-aller" potentiel. En fait, sans concurrents, les chauffeurs pourraient être tenter de donner un moins bon service, en affirmant que les clients n'ont pas d'autres choix que de faire affaires avec eux.

M. Larouche affirme pourtant le contraire, "au départ, il est faux de prétendre que le client n'a pas le choix de faire affaires avec nous. Il a le loisir de choisir un autre moyen de transport s'il n'est pas satisfait. Pour cela, il est nécessaire de définir des règles d'éthique, pour un service le plus impeccable possible".

Dans le même sens, un conseil de discipline a été formé. Taxis co-op se réserve le droit d'aviser les chauffeurs fautifs, de faire l'inspection de la propreté du véhicule, à défaut duquel, on peut empêcher l'individu de travailler.

Par ailleurs, la Régie de l'assurance automobile du Québec travaille dans le même sens. Elle inspecte chaque véhicule annuellement.

**Gravel
Jean**
& ASSOCIÉS
ASSURANCES

JEAN
GRAVEL
C.D'A.ASS.

902, rue Saint-Maurice, Trois-Rivières
378-4564

Ce cahier spécial est une réalisation du service de la publicité de votre quotidien le Nouvelliste.

TEXTES:
Jocelyn ROBERT
J.-P. BEAUMIER
PHOTOS:
Flageol photos

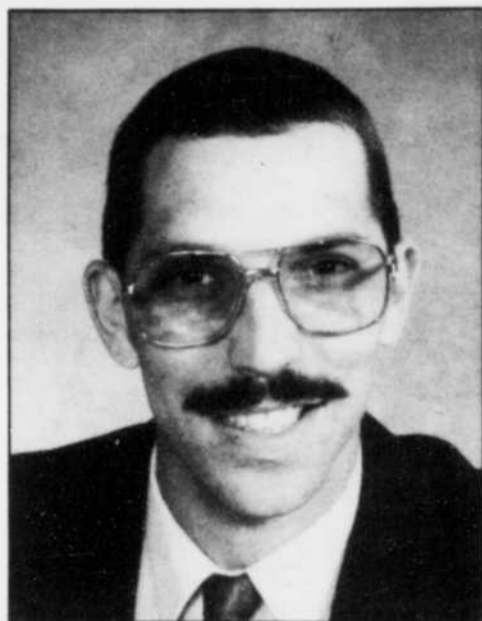
Le conseil d'administration



Paul-André Godin
Président



Jean Gignac
Vice-président



Michel St-Onge
Sec. trésorier



Alain Baril
Administrateur



Pierre Landry
Administrateur

Il nous fait plaisir d'offrir nos félicitations à CO-OP TAXIS, une entreprise dynamique qui a raison d'être fière de ses réalisations!

GROUPE CONSULT

NORMAND LANGLOIS
B. ARCH., O.A.Q.

5709, rue Darlington, suite 1, Montréal (QC) H3S 2H6

Tél.: 342-9382

10, rue Vaillancourt, suite 301, Cap-de-la-Madeleine (QC) G8T 1Y5

Tél.: 373-3696

LES TOITURES PIERRE BELLEMARE LTÉE

Nous sommes spécialisés dans les réfections de toitures pour résidences et commerces

TOIT EN PENTE



Toit de bardeaux d'asphalte. Garantie 10 ans. Matériaux et main-d'oeuvre.

TOIT PLAT



Toit en asphalte et gravier. Garantie 10 ans. Matériaux et main-d'oeuvre.



Pierre Bellemare
En affaires depuis 25 ans

475, rue Bertrand, Cap

379-4231

SHAWINIGAN

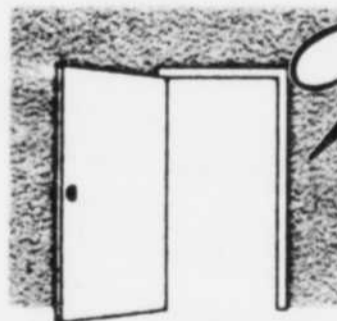
536-7111

ESTIMATION GRATUITE



Siège des entreprises en construction du Québec

CO-OP TAXIS, un nom associé à plusieurs réalisations! CO-OP TAXIS, une entreprise synonyme de succès!



Valco

MÉTAL (1979) LTÉE
PORTES D'INTÉRIEUR
PRÉ-ASSEMBLÉES
CADRES DE BOIS OU D'ACIER

"La solution est à vos portes"

André Verrette
PRÉSIDENT

470, 5e Rue, Cap-de-la-Madeleine

Tél. Bur.: (819) 378-4067

Rés.: (819) 379-2080

25 ANS, ÇA SE FÊTE!

DÉPANNEUR



SEANI EX



CROUSTILLES
YUM YUM
Assorties
200 g

99¢



COKE
Bouteille
économique
de 2 litres

99¢



GRATUIT
Verre Obélix
à l'achat de 2 x 2 litres de
Coke

SPÉCIAUX EXCLUSIFS Prix en vigueur



MAXI 2 000

EXPRESS



OUVERT

24 HEURES

POPSICLE



SERVICES

- Valideuse 6/49, sélect 42
- Épicerie, bière et vin
- Essence
- Diesel
- Glace
- Photos (finition)

POP
SICLE

10¢
ch.



CIGARETTES EXPORT "A"
ordinaires

21⁹⁹\$
la cartouche



en vigueur jusqu'à la fermeture le dimanche 5 juin 1988



Le monde du taxi aujourd'hui

Le monde du taxi est un milieu vraiment particulier qui tranche considérablement des corps de métiers traditionnels. Les quelques paragraphes suivants nous permettront d'ailleurs de mieux connaître ce qu'est l'industrie du taxi dans l'agglomération trifluvienne.

Comme on l'a vu, le monde du taxi à Trois-Rivières est régi par une entité unique, soit l'Association coopérative des taxis de Trois-Rivières (également appelé Co-op taxis). Il ne s'agit pas là de la seule coopérative au Québec puisqu'on en dénombre au moins une dans chacune des 52 agglomérations de la province.

LES VOITURES-TAXIS

Tous les jours de l'année, on voit des chauffeurs de taxi qui sillonnent les rues des trois villes soeurs et ce, 24 heures par jour. Les voyant rouler ainsi, on est porté à se demander quel est le millage parcouru par ces derniers annuellement.

Selon M. Serge Larouche, directeur général de la coopérative, la moyenne des membres à ce chapitre se situe aux alentours de 30,000 milles par année. Bien sûr, ce chiffre n'est qu'une moyenne et il y a un bon nombre de chauffeurs qui parcourent des distances encore plus grandes.

A 30,000 milles pour une voiture normale, on peut estimer à tout près de 3 millions le nombre total de milles franchis par les 87 voitures de Co-op taxis dans une seule année.

Ces centaines de milliers de milles entraînent évidemment des coûts énormes pour les propriétaires de voitures qui doivent changer de véhicules habituellement tous les trois ans, affichant pas moins de 100,000 milles au compteur.

LA FIABILITÉ

L'une des façons pour le propriétaire de contrôler ses coûts d'opération est évidemment d'opter pour des voitures fiables et durables qui sauront subir au cours des ans le lourd fardeau de la multitude des courts trajets urbains.

Avec l'arrivée des petites voitures économiques à traction avant, les propriétaires de taxi croyaient, il y a quelques années, avoir mis à jour le secret du contrôle des coûts d'opération. Ces derniers furent toutefois rapidement désabusés en constatant à leur plus grande surprise, qu'en

usage extrême, ce type de véhicules n'était pas à la hauteur des dures exigences de ce domaine.

Ainsi, en plus d'être beaucoup plus chères à l'achat, les pièces de ces voitures étaient moins durables. Qui plus est, les économies d'essence ne parvenaient pas ou peu à compenser pour les lourds coûts de réparation.

A la lumière de ces résultats, les propriétaires de voitures sont progressivement revenus à leurs anciennes amours. C'est d'ailleurs ce qui explique que la flotte de voitures de Taxis co-op est composée à plus de 50% de voitures américaines à propulsion arrière. Malgré des dépenses supplémentaires en essence, ces voitures ont l'avantage d'être facilement réparables, à peu de frais, avec des pièces abondantes et peu coûteuses.

Bien sûr, cette situation ne correspond pas nécessairement à la réalité quotidienne de Monsieur tout le monde ou des automobilistes dits "normaux" qui trouveront tout-à-fait à la hauteur l'usage de petites voitures économiques à traction avant.

D'AUTRES DÉPENSES

En plus d'avoir à défrayer les dépenses occasionnées par les réparations et la consommation d'essence, le propriétaire de voiture-taxi doit également "subir" d'importants frais d'assurance automobile. En ce sens, la prime moyenne devant être acquittée par un propriétaire tout à fait normal, s'élève très rapidement à 1,500\$; ce qui est au moins le triple de la prime d'un automobiliste normal.

M. Larouche se souvient même d'avoir vu la police d'assurance d'un propriétaire "moins chanceux" qui devait payer la rondelette somme de 6,000\$ pour une mince protection de six mois. Evidemment, il s'agit d'une situation exceptionnelle, mais tout de même même!

Toujours d'après le directeur général de Taxis co-op, une fois tout compté, les coûts d'opération moyens pour un propriétaire de voiture s'élèvent facilement à 12,000\$ annuellement. Ce qui lui fait dire que la vie de chauffeur de taxi n'est pas toujours rose, en dépit de toute la liberté de travail dont ils disposent.

Par M. Serge Larouche

Co-op taxis dirigé avec dynamisme

Fils de chauffeur de taxi, Serge Larouche, dirige Co-op taxis depuis 1985. Suivre les traces de son père n'est pas peu dire pour Serge. Après avoir fait le métier de répartiteur, chauffeur, président du conseil d'administration, et bien d'autres encore, Serge Larouche se retrouve à la tête d'une des associations les plus dynamiques au Québec.

"Avec un père qui travaillait dans le domaine, j'ai toujours été dans le bain et j'y ai pris goût". Tour à tour, répartiteur, propriétaire de voitures et chauffeur, M. Larouche possède l'expérience variée et nécessaire aux exigences de sa profession. Aujourd'hui, son travail de directeur général s'applique autant à la gestion de la coopérative qu'à celle des deux filiales de l'association coopérative.

Membre depuis 1972, Serge Larouche devait être élu pour l'année 1982-83 et devenir le plus jeune président de l'histoire du conseil d'administration de la coopérative à l'âge de 27 ans. A ce moment, M. Larouche devient l'une des six personnes ressource du gouvernement provincial qui se rendit en France afin d'y étudier les avantages du taxi collectif.

Selon M. Grégoire Bernard, membre-fondateur de Co-op taxis, Serge Larouche demeure l'homme de la situation, "sans le savoir, le gérant qu'il nous fallait était déjà dans nos rangs depuis 1972. Il a permis à la coopérative de se réveiller. Nous étions trop conservateurs et assis sur nos lauriers".

Le directeur avoue détester la monotonie. Pour cela, et parce que l'exemple français d'une organisation de taxi collectif fonctionnait bien, et qu'il a su bien vendre l'idée aux 85 propriétaires de Co-op taxis, il a mis sur pied des projets qui font des chauffeurs-membres de l'association coopérative, des hommes d'affaires avertis.

Précisons en terminant que M. Larouche est fort habilement secondé dans son travail par Mme Louise Renaud, adjointe administrative pour la coopérative.



M. Serge Larouche
Directeur-général



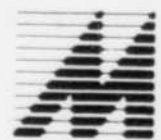
Mme Louise Renaud
Adjointe administrative



Distributeur autorisé
MOTOROLA
CELLULAIRE

982 CHAMPFLOUR, TROIS-RIVIÈRES

371-3333



MAXI PAGE 2000 INC

Outillages
 **MELCO INC.**
 Service à l'industrie et la construction

280, Thibeau
 Cap-de-la-Madeleine
 G8T 6Y4

819-374-4444
 1-800-567-2985
 Fax-819-374-1295



INTECH ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
 SPÉCIALITÉS: contrôle, puissance, conception,
 automatisation

1265, rue Lavolette
 Trois-Rivières (Québec)
 G9A 1W2

378-8923

HAMELIN & COSSETTE inc.

ENTREPRENEURS EN MAÇONNERIE

Lucien Hamelin, prop.

3840, RANG ST-ALEXIS, ST-LUC-DE-VINCENNES

Tél.: 295-3640

9601 Boul. St-Laurent
 Montréal, Qué. H2N 1P6

1125 Père Daniel, Casier Postal 533,
 Trois-Rivières, Qué. G9A 5H5

ÉCHAFAUDAGE



SCAFFOLDING

RENÉ DUVAL, gérant

Tél. Rés.: (819) 375-6363
 Bur.: (819) 373-2288-89



2415, RUE BELLEFEUILLE, C.P. 1864
 TROIS-RIVIÈRES, QC
 G9A 5M4

TÉL.: (819) 376-2211/537-5558
 FAX: (819) 376-2933

Soir sur rendez-vous
 Tél.: (819) 376-6172

Bur.: (819) 376-6172
 Rés.: (819) 376-7615

L. Des Rochers & Fils Inc.

ENTREPRENEURS

- Marbre
- Terrazzo
- Tuile céramique
- Ciment poli

Salles échantillons
 Bureau et Atelier
 925-927 RUE BUTEUX
 TROIS-RIVIÈRES
 G8Z 1M2

Nos félicitations à TAXIS CO-OP et à ses réalisations qui témoignent d'un bel esprit d'initiative depuis un quart de siècle!

P.E. Tremblay Et Fils Ltée

(Entrepreneur général depuis 1965)

SPÉCIALISTE EN RÉNOVATION

- REVÊTEMENT ● PORTES ET FENÊTRES
- COUVERTURE ● MENUISERIE

690, boul. St-Louis, St-Louis-de-France

Tél.: 374-4870

Pour vos 25 ans d'existence, de progrès, d'initiatives...félicitations!



RENÉ RICARD

directeur des ventes

Rés.: (819) 537-6169

Tél.: **537-8689**

si occupé: 537-1405

COMPOSEZ SANS FRAIS: **1-800-567-8531**

1450, RANG ST-LOUIS, VALMONT, MONT-CARMEL



Excavation
TOURNE-SOL Enr.

2801, avenue St-Charles
 Case postale 424
 Pointe-du-Lac (Québec)
 G0X 1Z0

Prop.: André Gauvin

(819) 377-1744

TAXIS-COOP mérite nos félicitations les plus sincères pour les nombreuses réalisations accomplies tout au cours des 25 dernières années!

La pratique du taxi:

Des heures longues et nombreuses

Travailler comme chauffeur de taxi dans l'agglomération trifluvienne représente un emploi passionnant pour qui aime se déplacer en automobile. Toutefois, c'est également un travail difficile qui ne convient pas à tout le monde puisque ce n'est surtout par un "job" de 9h à 5h ou de routine que l'on vient à faire machinalement.

En fait, souvent les chauffeurs de taxi se lèvent tôt le matin et se couchent tard le soir et ceci sans parler de ceux qui doivent travailler la nuit et les fins de semaine. Ils méritent donc toute notre admiration.

De l'avis de M. Serge Larouche, directeur général de la coopérative, il n'est pas rare de voir les chauffeurs faire dix heures par jour et cela six jours par semaine. Ceci représente des semaines de plus de 60 heures, une somme de travail que peu d'entre nous seraient intéressés à abattre.

Bien que le chauffeur de taxi soit son propre patron et qu'il soit libre de commencer et terminer ses journées au moment où il le désire, il ne peut se payer le luxe de terminer à 15h, sans quoi il passera à côté d'un grand nombre d'appels. Il doit user de discipline et suivre rigoureusement son horaire de travail.

La journée d'un chauffeur, c'est un peu comme une montagne russe, il y a des hauts et des bas. Autant ce dernier peut faire courses après courses, autant il peut rester de longues minutes dans un calme plat. D'où l'importance de ne pas désespérer certaines fois et de rester là, bien déterminé, jusqu'à ce que l'appel se fasse entendre. C'est un peu cette longue attente que les chauffeurs appréhendent le plus et qui fait de leur boulot un véritable défi.

Il y a aussi l'aspect du contact humain à considérer. En effet, une personne peu sociable ne sera pas heureuse au volant d'une voiture-taxi. Surtout lorsque l'on compte le grand nombre de passagers qu'elle devra côtoyer dans une année.

UNE GRANDE ÉVOLUTION

Toutefois, au cours des ans, le rôle du chauffeur de taxi a considérablement évolué, passant d'un simple conducteur de voiture à une personne entretenant des contacts humains très intenses avec des groupes qui lui étaient étrangers auparavant. On pense ici aux enfants des garderies, aux personnes handicapées et aux gens de l'âge d'or.

LE POURBOIRE

Comme le mentionne M. Serge Larouche, le pourboire n'est pas obligatoire pour le passager. Il s'agit toutefois d'une façon pour ce dernier de prouver son appréciation pour le trajet, la courtoisie du conducteur, la propreté de la voiture et ainsi de suite... Toujours d'après le directeur général, au moins un passager sur deux prend soin de souligner son appréciation par le biais d'un pourboire.

Le chauffeur ne l'attend pas nécessairement, mais cela lui permet de se sentir encore plus valorisé. Semble-t-il que d'après une moyenne établie, le pourcentage des pourboires s'établit habituellement entre 10 et 15% de la valeur de la course.

Puisqu'il est question du montant d'une course, voyons un peu comment il se situait en 1963, vers les premières années d'existence de la coopérative. Vers le début donc, il en coûtait 0.60\$ au départ puis, 0.30\$ du mille parcouru. Aujourd'hui, il en coûte 2\$ au départ puis, 0.75\$ du kilomètre parcouru.

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, le compteur totalise sur une base horaire (15\$ l'heure), alors que si la voiture roule à plus de 5 km/h, c'est le kilométrage qui est comptabilisé.



Des gens de l'équipe de la première heure de la nouvelle Association coopérative de taxis de Trois-Rivières: MM. Florent Sénéchal et François Cloutier.

Distributeur autorisé:
MOTOROLA
CELLULAIRE



592 CHAMPFLOUR, TROIS-RIVIÈRES

371-3333

MAXI PAGE 2000 INC

Des voitures-taxis plus sûres et plus propres

Lorsque vous prenez place à bord d'une voiture de Co-op taxis, vous pouvez être assuré que le véhicule qui vous transportera se trouve dans un état mécanique répondant aux normes de sécurité les plus strictes.

SÉVÈRES INSPECTIONS

Dans un premier temps, le Ministère des transports du Québec fait subir une fois l'an une sévère inspection mécanique à toute la flotte de véhicules-taxis du Québec. Lors de cette inspection, une attention toute particulière est apportée à la direction ainsi qu'aux freins. Voilà deux endroits où les faiblesses mécaniques peuvent avoir les effets les plus désastreux quant à la sécurité des passagers et des personnes tout autour.

Qui plus est, le Ministère entend rendre bi-annuelle cette inspection, procurant de ce fait des taxis encore plus sûrs que jamais aux usagers du Québec. Précisons également que le Ministère des transports dispose du pouvoir lui permettant de révoquer tout permis de taxi ou même de retirer carrément de la circulation tout véhicule affichant par un état de délabrement avancé ou irréversible.

De toute façon, d'après les règles d'éthique dictées par l'Association coopérative des taxis de Trois-Rivières,

les membres doivent apporter une attention toute particulière à leur véhicule sous tous les points de vue: sécurité, mécanique, propreté, etc...

Comme l'explique M. Serge Larouche, directeur général de la coopérative, "il est rare que nous ayons besoin de sévir dans ce domaine car les membres sont, dans l'ensemble, fiers de leur voiture. Il s'agit d'une fierté qui poussent certains à "compétitionner" entre eux pour savoir qui aura le véhicule le plus récent ou le plus propre."

"Toutefois, advenant qu'un membre soit récalcitrant, nous pourrions en arriver, tout simplement, à couper les appels au chauffeur délinquant et cela jusqu'à ce que celui-ci n'apporte les modifications appropriées à sa voiture," ajoute M. Larouche.

Ces "représailles" sont tout aussi valables en cas d'accrocs à la sécurité, au bon état mécanique ou encore à la propreté intérieure et extérieure d'un véhicule.

Toute cette attention prise par la coopérative ne vise qu'à assurer la sécurité et la satisfaction pleine et entière de sa clientèle, par conséquent, tous et chacune d'entre vous!



Ce cliché qui date de 1967, nous permet d'apprécier ce qu'était le taxi à cette époque tout de même pas si lointaine. Les voitures et les costumes ont passablement changés.

Les 312 autres dépanneurs-
propriétaires saluent
avec enthousiasme la venue
du dépanneur Maxi 2 000
dans leur groupe.

"Des dépanneurs comme on les aime"



SEANI

EXPRESS



 **Robert Sauvageau**
Maître photographe
Henrichon '81 inc.

1514, rue Notre-Dame
Trois-Rivières (Québec)
G9A 4X6

Tél.: (819) 374-6104

 Vitrieres
YVON LAMBERT

Tél.: Bur.: (819) 376-0550
Rés.: (819) 378-8069

Gary Roy
Gérant de projet
Estimateur

163A rue St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine, Qc G8T 8Y7



Tél.: 295-3571

FER ORNEMENTAL CHAMPLAIN INC.

(RICARD & FILS, propriétaires)

Rampe intérieure finie plastique - Auvent - Colonne
Railing - Escalier - Balcon - Poteaux de tous genres
Grillage anti-vol - Clôture - Etc.

ESTIMATION GRATUITE

896, rue Notre-Dame, C.P. 13

Champlain, Qué

 **LES ENTREPRISES**
Gaston Fournier
Inc.

Pavage asphalte

Location de machinerie

Déneigement

Excavation

Paul Fournier

Pierre Fournier

465, rue Bertrand, Cap-de-la-Madeleine, Qué. G8T 5Y4

Tél.: (819) 374-3916

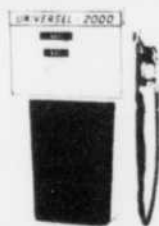
TROIS-RIVIÈRES

45, rue Lafosse
(angle St-Roch et
Notre-Dame)

375-1363

Trois-Rivières Location Inc.
OUTILLAGE — LOCATION — VENTE — RÉPARATION

815, Berlinguet
CAP-DE-LA-MADELEINE
378-1363



MARCEL GAILLOUX INC.

INSTALLATION ET RÉPARATIONS
DE POMPES À GAZOLINE
ET PLANS MARINS

(819) 379-6719

1173, RUE THIBEAU
CAP-DE-LA-MADELEINE, Côté Champlain, Qué.



Co-op taxis propose au grand public un service des plus appréciés, soit un comptoir à essence où l'on peut se procurer des produits pétroliers à des prix défiant vraiment toute concurrence en région.

Co-op taxis: Tout un monde de services

Co-op taxis c'est bien sûr un service de taxis disponible à la grandeur de l'agglomération trifluvienne toute entière, mais c'est aussi tout un monde de services, depuis la vente d'essence jusqu'aux télécommunications, en passant par les services connexes au monde du taxi proprement dit.

Parlons d'abord des services connexes au monde du taxi. Ces derniers comprennent une foule de détails très intéressants que peu d'entre nous connaissent vraiment. Les voici:

Il y a d'abord le transport en taxi s'adressant à des clientèles spéciales. On pense ici au transport s'adressant aux enfants des garderies (maternelles et pré-maternelles également), aux handicapés (sans chaise roulante) ainsi qu'aux patients (personnes âgées) du centre de jour de l'hôpital Cooke.

L'industrie du taxi a su s'adapter pour répondre aux nouvelles demandes de sa clientèle. En développant de cette façon de nouveaux marchés, le taxi a connu une transformation digne de mention.

Ainsi, traditionnellement, cette activité commerciale tourne à plein régime en hiver mais tombe au point mort en été. Mais grâce au développement de nouveaux marchés, le taxi devient une activité qui tourne beaucoup plus également durant les quatre saisons et ce, parce que les nouvelles clientèles doivent quand même se déplacer douze mois par année, indépendamment du moment de l'année.

Outre le développement de nouveaux marchés, Co-op taxis offre à qui le désire,

un service de livraison de colis et de lettres, en plus d'un service de survoltage en cas de panne. A celui-ci, ajoutons la possibilité de faire déverrouiller les portières de voiture lorsque les clés ont été oubliées à l'intérieur.

Co-op taxis propose aussi ses services lors de mariages, baptêmes et funérailles, en plus d'offrir un service de limousines (voitures plus luxueuses) pour des événements spéciaux.

L'ESSENCE

Sans doute l'un des services les plus connus de la population est évidemment celui du poste d'essence. En effet, depuis plusieurs années maintenant, le grand public a accès aux pompes de la coopérative où il est possible de réaliser des économies appréciables à l'achat d'essence ou de diesel.

Avec l'importante flotte de voitures de Co-op taxis qui fait le plein quasi quotidiennement, en plus du fort volume de voitures particulières qui défilent devant les pompes, il apparaît hors de tout doute que le poste d'essence de Co-op taxis fait véritablement figure de proue dans le domaine de la vente d'essence dans le grand Trois-Rivières, et même au-delà.

Si le poste d'essence de Co-op taxis est le plus fréquenté en ville, c'est évidemment en raison des bas prix qui y sont consentis. Et ces mêmes bas prix sont justement rendus possibles grâce à l'important volume d'achat de la coopérative auprès des compagnies pétrolières.

CO-OP TAXIS: un dépanneur et des télécommunications

Voici deux autres aspects où l'Association coopérative des taxis de Trois-Rivières est présent dans la vie des gens: les télécommunications et l'épicerie-dépanneur. Ces deux domaines ont déjà fait l'objet d'un investissement de 1,100,000\$ de la part de la coopérative qui tente de diversifier ses opérations en créant deux nouvelles divisions soit: Maxi Page 2000 et Dépanneur Maxi 2000.

Avant de développer d'avantage chacun de ces deux volets, mentionnons que l'investissement dont il est fait mention plus haut a permis la construction d'un nouveau quartier général ultra moderne abritant les opérations de Co-op taxis.

L'immeuble loge, outre le service de taxi, un dépanneur ainsi qu'un service de télécommunication. Construit sur un terrain de 75 pieds sur 150 pieds, l'immeuble présente une surface de plus de 5,200 pieds carrés répartie sur quatre étages, en incluant le sous-sol.

Au rez-de-chaussée on retrouve le dépanneur Maxi 2000 alors que le 1er étage regroupe les services de Co-op taxis et, temporairement, ceux de Maxi Page 2000. Ce dernier service sera d'ailleurs bientôt relocalisé au 2e et, dernier étage, de l'immeuble lorsque le service de télécommunication aura atteint son plein rendement.

DÉPANNEUR MAXI 2000

Ouvert depuis près de six mois, le Dépanneur Maxi 2000 arbore les bannières Servi/Express. Ouvert 24 heures par jour, sept jours par semaine, ce dépanneur a déjà largement dépassé les prévisions les plus optimistes de ses investisseurs. En plus d'avoir la juridiction sur les pompes à essence, le dépanneur offre une

foule de services dont l'épicerie, la vente de bière et de vin, sans oublier la valiseuse et les autres services inhérents à ce genre d'entreprise.

MAXI PAGE 2000

Maxi Page 2000, tel est le nom de la division de Co-op taxis s'occupant de télécommunication dont, la location de téléavertisseurs, la vente et la location de téléphones cellulaires.

Empruntant la toute dernière technologie, le service de téléavertisseurs de Maxi Page 2000 emploie les ondes UHF pour transporter les messages.

Disposant de trois antennes et trois émetteurs d'une puissance d'émission peu commune en région, le système permet aux ondes de traverser plus facilement que tout autre produit concurrentiel, les murs de bétons ou les surfaces vitrées.

Grâce à ses caractéristiques, les téléavertisseurs que propose Maxi Page 2000, présentent une réception parfaite dans toute les circonstances où, flanqueraient les autres appareils concurrents.

Pourquoi? Tout simplement parce Maxi Page 2000, en sa qualité d'entreprise innovatrice, met à votre disposition les plus récentes technologies dans le monde des télécommunications.

Ainsi, comme on peut s'en rendre compte, Co-op taxis c'est beaucoup plus qu'une simple compagnie de taxis, mais c'est véritablement tout un monde de services.



Co-op taxis, c'est un service de taxi hors-pair, mais c'est également tout un monde de services, dont le Dépanneur Maxi 2000 et Maxi Page 2000 sont du nombre.

**JOURNÉES
PORTES OUVERTES
4 et 5 JUIN
de MIDI À 16h**

CO-OP TAXIS

**BIENVENUE
À TOUS!**

Enfin, voici les pagettes cellulaires en Mauricie

LA TECHNOLOGIE A SON MEILLEUR!



SENSAR
Le télé avertisseur
à affichage numérique

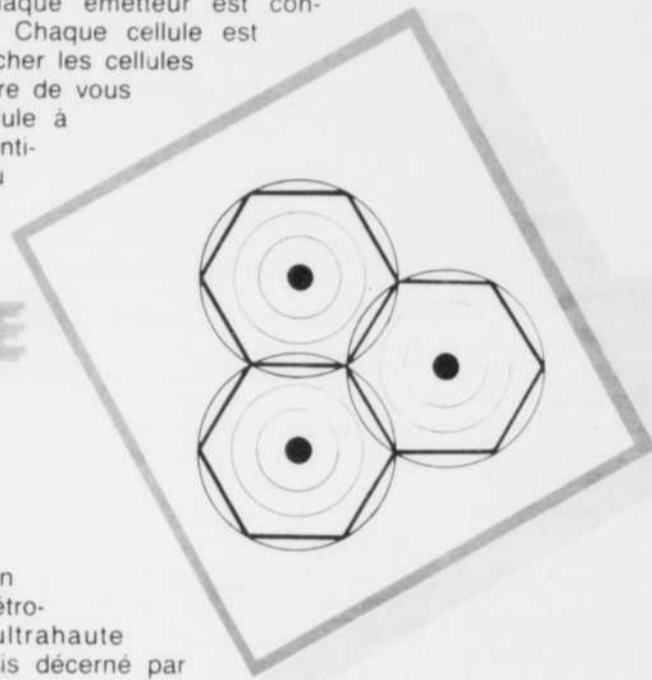


Qu'entend-on par PAGETTE CELLULAIRE?

Le dispositif de pagette est un récepteur compact qui est activé par un signal transmis par un émetteur de radio. La portée normale d'un tel émetteur est un rayon de 5 à 10 milles, ce qui signifie que dans: notre grande ville, dans un corridor de circulation, vous pourriez vous retrouver hors de portée du système de pagette en l'espace de quelques minutes.

MAXI PAGE 2000 vous propose la solution idéale à ce problème sous forme d'un nouveau système de pagette cellulaire qui a recours à de nombreux émetteurs simultanément.

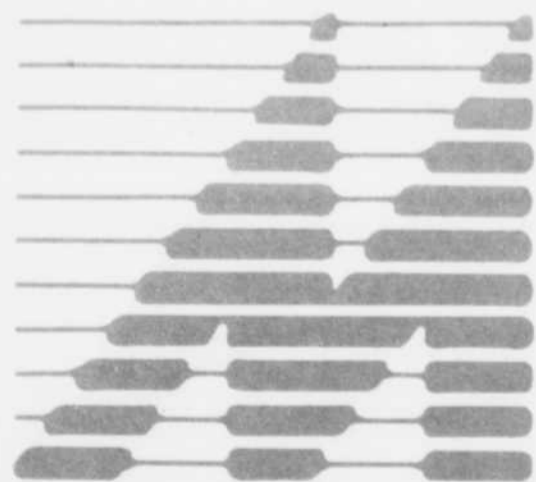
La région desservie par chaque émetteur est considérée en tant que cellule. Chaque cellule est conçue de manière à chevaucher les cellules adjacentes pour vous permettre de vous déplacer librement d'une cellule à l'autre tout en demeurant continuellement à la portée du système de pagette.



MAXI PAGE 2000

Les avantages

- ✓ Maxi-Page 2000 est le seul à transmettre ses messages d'un bout à l'autre du grand T.-R. Métropolitain en utilisant une ultrahaute fréquence « U.H.F. » — (Permis décerné par le gouvernement fédéral).
- ✓ Plus besoin d'attendre que la téléphoniste soit libre de vous répondre.
- ✓ Que vous utilisiez un pagette à "tonalité" seulement ou à "tonalité et voix". Vous pouvez réentendre vos messages.
- ✓ Vous ne voulez pas être dérangé par votre pagette qui « beep », pas de problème; il s'agit de le programmer pour qu'il ne sonne pas et le réactiver au besoin. Vos messages continuent à être enregistrés.
- ✓ Appareillage à la fine pointe de la technologie • Programmes continus de mise au point • Assurance-qualité rigoureuse • Programmes de location et d'entretien personnalisé à prix modique • Possibilités d'échange et d'amélioration et bien davantage.



MAXI PAGE 2000 INC.

• TÉLÉPHONE CELLULAIRE MOTOROLA

— VENTE — LOCATION À COURT
et LONG TERME

982, CHAMPFLOUR
(Édifice Dépanneur Maxi 2000)
TROIS-RIVIÈRES — 371-3333
Heure d'ouverture: 9h à 21h



"Là où les communications n'ont plus de secrets".